

La crise de la normalisation. Expérience et condition sociales de l'homosexualité en France

Christophe BROQUA, Pierre-Olivier de BUSSCHER

« Vous ne pouvez pas d'une main revendiquer un droit à l'indifférence poussé jusqu'à l'extrême, c'est-à-dire le droit au mariage, à l'adoption, à la procréation médicale assistée, et de l'autre réclamer un droit à la différence, lui aussi absolu, en exigeant la reconnaissance quasi institutionnelle de pratiques communautaires, assortie de comportements de pouvoir dignes d'une confrérie franc-maçonne ».

Alain Minc ([5], p. 65)

Résumé

L'évolution considérable de la visibilité sociale des homosexuel(le)s au cours des dix dernières années semble s'accompagner d'une reconnaissance toujours plus grande. Dès lors, les manifestations durables d'homophobie ordinaire (ou plus spectaculaire) ou les difficultés inchangées des jeunes gays et lesbiennes à traverser l'épreuve du *coming out*, doivent-elles être considérées comme des problèmes périphériques en voie de résolution (eux aussi), ou comme des revers inhérents à l'accroissement de la tolérance envers les homosexuel(le)s ? Cet article insiste sur les paradoxes de la « reconnaissance sociale » des homosexuel(le)s et questionne les effets du processus de normalisation caractérisant la situation actuelle des gays et des lesbiennes en France.

Mots clés : homosexualité, normalisation, visibilité, *coming out*, reconnaissance sociale, homophobie, hétérosexisme.

Juin 1990. La *Gay Pride* réunit à Paris un millier de personnes environ. Unique manifestation du genre sur le territoire national, elle est organisée par une association *ad hoc*, rassemblant différents acteurs impliqués dans le mouvement associatif homosexuel. Celui-ci est alors composé, dans les grandes capitales régionales, de quelques structures, et à Paris, d'une myriade d'associations sans véritable articulation les unes avec les autres, œuvrant dans des domaines d'intervention spécifiques ou vis-à-vis de populations précises. Leur influence

reste limitée, d'autant que la plupart a pour seule vocation la convivialité, depuis la dissolution progressive du pôle politique du mouvement, à la suite de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981. De cet univers associatif morcelé, seuls deux réseaux nationaux émergent : l'association homosexuelle chrétienne David & Jonathan et la fédération de lutte contre le sida AIDES. Mais paradoxalement, alors que AIDES est au début des années 1990 l'association qui regroupe le plus grand nombre d'homosexuels masculins en France, elle se situe toujours à la périphérie du champ de l'homosexualité ; son président-fondateur réaffirme les risques de « *l'homosexualisation du sida* » dans *Gai Pied* [18]. L'épidémie devient alors prégnante dans la vie des gays, en raison notamment du recours croissant au test de dépistage. Au nombre restreint de malades du début des années 1980, s'est substitué un phénomène de masse représenté par l'ensemble de ceux se sachant infectés et leur entourage : tous ne sont pas atteints, mais tous sont touchés. À l'arrivée de la *Gay Pride*, place de la Bastille, de nombreux manifestants s'allongent lors d'un *die-in* organisé par Act Up.

Aux côtés des associations, plusieurs chars d'établissements commerciaux gay ont défilé. Bars, discothèques, saunas représentent en effet l'autre pôle de la visibilité publique de l'homosexualité. Rares en région, ces lieux de sociabilité et de sexualité sont plus nombreux à Paris, où ils se regroupent principalement dans un périmètre délimité, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, remplaçant le quartier de la rue Sainte-Anne qui avait vu l'émergence d'une première vie commerciale homosexuelle à la fin des années 1970. Cette transition entre le quartier de l'Opéra et celui du Marais marque une profonde évolution : au « milieu de la nuit » avec ses établissements aux vitrines aveugles nécessitant de « montrer patte blanche » pour entrer, succède un petit quartier fait d'établissements ouverts au tout-venant, durant de larges tranches horaires, fonctionnant sur le principe d'une sociabilité au quotidien. Quelques restaurants, et même une librairie, s'affichent comme gay à côté des bars. Pourtant ce monde reste bien modeste comparé à celui d'autres capitales occidentales ; on est encore loin d'imaginer le gay parisien prenant sa bière à la terrasse d'un bar, à l'instar de son homologue néerlandais dans le quartier gay d'Amsterdam situé derrière le marché aux fleurs.

Juin 2000. La *Lesbian and Gay Pride* réunit un demi-million de personnes. Elle est le paroxysme d'un mois et demi de festivités durant lequel une dizaine de villes françaises ont connu leur propre défilé. Cette marée humaine dispersée autour d'une centaine de chars prend l'après-midi entier et le début de soirée pour effectuer le long parcours allant de Denfert-Rochereau à Bastille. Au fur et à mesure des arrivées, place de la Bastille, ce sont les rues du Marais qui s'enflent d'une foule bigarrée aux terrasses de café, bloquant en grande partie la circulation dans le « quartier gay » derrière l'Hôtel de Ville. Une part importante des chars est issue d'un mouvement associatif qui s'est démultiplié. À côté des groupes de convivialité toujours plus nombreux, s'affichent les étudiants gay et lesbiennes des campus universitaires et des grandes écoles, les salariés de plusieurs grandes entreprises publiques ainsi que de nombreux représentants des principales associations régionales présentes dans toutes les grandes villes et même dans certaines villes moyennes. Toutes ces structures se regroupent ou se fédèrent dans des collectifs interassociatifs à vocation locale – à l'instar des comités *Gay Pride* et des Centres Gay et Lesbiens – ou thématique – comme le réseau Moules-frites regroupant l'ensemble des associations d'étudiants

homosexuels. À côté de ces associations défilent les grandes structures nationales de défense des droits de l'Homme (la Ligue des Droits de l'Homme, *Amnesty International*), des partis politiques, des syndicats.

Les établissements commerciaux sont toujours présents mais leur contribution au défilé semble presque dérisoire comparée à la visibilité qu'ils ont acquise, passant d'une vingtaine en 1990 – principalement bars, discothèques et saunas – à plus d'une centaine dix ans plus tard, regroupant aussi bien des fleuristes, des boutiques de décoration, une boulangerie et même une pharmacie. Dès le début du printemps, les gays prennent l'apéritif aux terrasses de la rue des Archives, après avoir fait leurs courses au Bazar de l'Hôtel de Ville où ils peuvent, le cas échéant, déposer une liste dans la perspective d'un PaCS. Les rues des Archives, Sainte-Croix de la Bretonnerie, Vieille du Temple, de la Verrerie, des Lombards, forment le cœur du quartier gay où les drapeaux Arc-en-ciel se multiplient en étendard ou en vitrine. Aux États-Unis, des tour-opérateurs vendent la destination Paris comme capitale gay européenne, vantant la richesse et la multiplicité de la vie homosexuelle locale ; de fait, avec plus de quarante établissements autorisant la consommation sexuelle, Paris présente l'une des plus importantes concentrations de lieux à vocation festive ou sexuelle au monde. Le matériel de prévention disponible dans ces établissements rappelle à chacun la présence du VIH, mais depuis l'arrivée des nouveaux traitements, celui-ci semble faire d'une certaine manière « partie du décor » et ne mobilise plus guère comme le montre le reflux important du volontariat à AIDES.

Sur le sentier de la reconnaissance

Ces deux tableaux de la vie homosexuelle à Paris, que sépare à peine une décennie, montrent qu'incontestablement, le statut social de l'homosexualité a connu en l'espace de dix ans une évolution considérable et fulgurante¹.

L'événement que l'on peut considérer comme le signe le plus flagrant de cette évolution est l'adoption du PaCS en 1999, couronnant de succès l'engagement de différents acteurs successivement impliqués dans ce long combat [15]. Et si l'on note les principales dates des évolutions légales concernant l'homosexualité, le chemin parcouru depuis un demi-siècle semble nous mener vers toujours plus d'égalité ou toujours moins de discriminations. En effet, le souvenir s'estompe du délit d'homosexualité en cas de rapport avec un mineur que le gouvernement de Vichy introduit dans le Code pénal [44, 45], et qui devient en 1945, et jusqu'en 1982, l'alinéa 3 de l'article 331 [4, 38]. Loin aussi l'année 1960 qui voit le député Paul Mirguet faire voter un amendement par l'Assemblée Nationale classant l'homosexualité parmi les fléaux sociaux (aux côtés de l'alcoolisme ou de la prostitution), alourdissant considérablement les peines en cas d'outrage à la pudeur consistant en « un acte contre nature avec un individu du même sexe ». Ce n'est qu'au début des années 1980 que sont prises les premières mesures anti-discriminatoires en faveur des homosexuels : en 1981, l'arrivée de la gauche au pouvoir est très rapidement suivie, conformément aux engagements

¹ Les problèmes évoqués dans cet article ne concernent pas exactement de la même manière les hommes et les femmes homosexuel(le)s, et une partie de notre propos, en particulier concernant les effets de l'épidémie de sida, ne s'applique qu'aux premiers ; une véritable analyse comparée de la situation respective des hommes et des femmes du point de vue de la récente normalisation de l'homosexualité reste à faire.

préélectorales, de l'abrogation de l'article discriminatoire sur la majorité sexuelle (passant de 18 à 15 ans pour les rapports entre personnes de même sexe, à l'égal des hétérosexuels) et de la suppression des fichiers de police recensant les homosexuels. C'est un premier grand pas vers l'égalité. Le PaCS sera le second.

Entre temps, une épidémie frappe de plein fouet la population homosexuelle, expliquant en grande partie la reconnaissance légale des couples de même sexe. Car il est probable que les revendications militantes n'auraient pas abouti avec le même succès et que le PaCS ne serait pas devenu un enjeu politique si le sida n'avait pas dramatiquement touché les homosexuels. C'est que les évolutions légales sont conditionnées par la représentation que se font les politiques et les législateurs de ce qui est acceptable ou non par l'opinion, l'argument récurrent contre certaines avancées légales étant que « la société n'est pas prête ». Or la visibilité sociale acquise à l'épreuve du sida par les homosexuels a indéniablement transformé leur image publique et amélioré leur acceptation.

Le second indicateur de cette évolution du statut social des homosexuels réside dans les résultats des différents sondages réalisés au cours des deux dernières décennies², qui montrent combien l'opinion publique a changé depuis dix ou vingt ans³. En effet, les Français qui voient en l'homosexualité « une manière comme une autre de vivre sa sexualité » passent de 54 % en 1986 à 67 % en 1996⁴. Une majorité considère à cette date « que les couples homosexuels devraient avoir le droit d'hériter l'un de l'autre » (77 %), de « bénéficier des réductions couples sur les transports » (60 %) ou de « bénéficier des mêmes avantages que les couples pour les impôts » (59 %). Une petite moitié pense qu'ils devraient avoir le droit de se marier (48 %) et une minorité, d'« adopter, en tant que couples, des enfants » (33 %). Un autre sondage, réalisé en 2000, montre que ces taux n'ont guère évolué au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, confirmant le partage des Français au sujet du mariage des homosexuels et leur réticence à l'égard de l'adoption⁵. Un sondage plus récent encore confirme ce rejet de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels qui s'affirme quel que soit le cas de figure envisagé, avec toutefois une opinion légèrement moins réticente à l'égard des couples de femmes⁶. Enfin, un sondage réalisé auprès de femmes montre que si elles apprenaient l'homosexualité de leur enfant, elles ne seraient

² Sur les sondages à propos de l'homosexualité depuis le début des années 1970 aux États-Unis et en France, on peut se reporter à [30].

³ Idéalement, il s'agirait de soumettre les différents sondages cités à une lecture critique, mais tel n'est pas l'ambition de cet article, qui suggère cependant de considérer avec réserves les données manipulées.

⁴ Sondage « Les homosexuels dans la société française », IFOP/Le Monde, 22 juin 1996.

⁵ « Les Français se montrent très partagés sur la question du mariage des homosexuels : 48 % y sont favorables (une position nettement majoritaire chez les moins de 50 ans et dans les catégories moyennes et populaires) contre 50 % qui y sont opposés. On notera au passage que les ouvriers, traditionnellement considérés comme plus conservateurs sur la question de l'homosexualité, se situent plutôt à l'avant-garde en ce qui concerne les évolutions du mariage, fussent-elles destinées aux homosexuels. En revanche, les Français restent largement opposés (70 % contre 23 %) au droit d'adopter pour les couples homosexuels. Si les jeunes, les célibataires et les personnes vivant en concubinage y sont un peu plus favorables que la moyenne, le refus reste majoritaire dans toutes les catégories, y compris les sympathisants de gauche (59 % contre 39 %) » (Gilles Corman, sondage « Le PaCS, miroir des avancées et des réticences de la société française envers l'homosexualité », SOFRES/Télu, 1^{er}-2 septembre 2000).

⁶ « 68 % des personnes interrogées y sont hostiles, dont 44 % qui y sont très opposés – une forte intensité –, et seuls 30 % y sont favorables. Les clivages à l'œuvre au sujet du PaCS sont identiques

plus, en 2000, que 18 % à vouloir le faire changer si c'est un garçon (contre 58 % en 1981), et 19 % si c'est une fille (contre 60 % en 1981)⁷.

Le troisième élément qui atteste de l'évolution du statut des gays et des lesbiennes dans la société est la progression considérable qu'a connue la visibilité homosexuelle au cours de ces dernières années. Cette visibilité se manifeste de différentes manières et dans tous les domaines de la vie sociale. C'est évidemment dans les médias qu'elle s'exerce de la manière la plus spectaculaire : fictions, documentaires ou talk-shows comptent régulièrement des personnages ou invités homosexuels⁸. Et c'est aussi dans les médias qu'ont été effectués différents *coming out*⁹ qui allaient marquer l'opinion publique et remporter son assentiment dans certains cas. En l'espace de quatre ans, les mini-événements que représentent ces *coming out* successifs semblent indiquer que l'homosexualité n'est plus vouée à la même condition de rejet qu'elle l'était précédemment. Si le milieu artistique est plus coutumier du fait, c'est d'univers professionnels certes publics mais moins habitués à cela, que sont issus le journaliste Laurent Ruquier et la sportive Amélie Mauresmo qui ouvrent le bal en 1998. À la fin de la même année, c'est au tour des hommes politiques d'entrer dans la ronde, avec tout d'abord Bertrand Delanoë (futur Maire socialiste de Paris) qui témoigne de son homosexualité dans l'émission *Zone interdite* du 22 novembre 1998 sur M6. La même année, Philippe Meynard (conseiller municipal UDF) fait l'objet de pressions alors qu'il est candidat aux élections régionales de 1998 : certains menacent de révéler son homosexualité et lui demandent de se retirer de la campagne mais il maintient sa candidature ; en août 1999, il fait part de ses projets à sa famille et effectue, avec leur accord, son *coming out* auprès du Conseil municipal puis des médias. Vient enfin l'*outing*¹⁰ de Jean-Luc Roméro (conseiller régional d'Île-de-France, groupe RPR), lorsque paraît en octobre 2000 un article dans *E-m@le* mentionnant son homosexualité. La nomination par le nouveau gouvernement de droite en mai 2002 de Jean-Jacques Aillagon, ouvertement homosexuel, comme Ministre de la Culture indique la rapide banalisation du fait, à peine trois ans après les déclarations homophobes de maints députés lors des débats sur le PaCS à l'Assemblée Nationale. Puis, arrive enfin Thomas,

sur la question de l'adoption. Les femmes y sont légèrement plus favorables, les sympathisants de gauche plus que ceux de droite tout en y étant largement opposés (63 % pour 79 % à droite), et les personnes âgées franchement hostiles (83 %). Notons toutefois que les jeunes de 18 à 24 ans, preuve de leur plus grande ouverture, y sont au contraire majoritairement favorables (54 % contre 46 %) et que les 25-34 ans sont partagés (43 % contre 54 %). L'hypothèse de l'adoption d'enfants par des couples d'hommes ou de femmes change-t-elle les jugements ? De manière marginale. Car si 70 % des personnes interrogées se déclarent opposés à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels hommes (dont 47 % très opposés), ils ne sont plus que 62 % dans le cas de couples homosexuels femmes (36 % y sont même favorables), soit un écart de 8 points. Quels que soient le sexe, l'âge, le niveau social ou encore la sympathie partisane, l'adoption par des couples de femmes est toujours envisagée de manière plus favorable que pour les couples d'hommes » (Stéphane Harrouch, sondage « Les Français, le PaCS et l'adoption d'enfants par les homosexuels », SOFRES/Femme, 5 septembre 2001).

⁷ Sondage « L'évolution des femmes depuis 20 ans », SOFRES / *Madame Figaro*, 23-24 février 2000.

⁸ Deux animateurs en particulier, Thierry Ardisson (« Tout le monde en parle » sur France 2) et Marc-Olivier Fogiel (« On ne peut pas plaire à tout le monde » sur France 3), invitent régulièrement des personnalités du show-business ou de la télévision ouvertement homosexuelles.

⁹ Le *coming out* est l'acte qui consiste à révéler son homosexualité.

¹⁰ La définition du *outing* ne fait pas consensus ; a minima, il consiste à révéler à grand renfort de médias l'homosexualité d'une personnalité publique. Sur le *outing* en général et sur le cas de J.-L. Roméro en particulier, voir [13].

un jeune homme ordinaire qui, dans un *reality show* dont l'audimat atteint des records (« Loft story »), révèle son homosexualité sous les yeux de millions d'adolescent(e)s le 16 avril 2002. Quelques mois plus tard, ce sera le tour d'Anne-Laure dans l'émission « Star Academy ».

Mais cette visibilité s'exerce aussi dans la vie quotidienne des gays et des lesbiennes ordinaires. Tout d'abord dans la rue, à l'occasion de la Gay Pride, dont l'affluence n'a cessé de croître depuis l'organisation de l'Europride à Paris en 1997, pour atteindre un demi-million de participants en 2000 et devenir ainsi la plus grosse manifestation de rue annuelle dans la capitale [24, 43] ; mais aussi à travers la fréquentation d'un quartier parisien à forte dominante homosexuelle, le Marais [14]. Ensuite par le développement des associations gay et lesbiennes, tant dans les domaines professionnels ou universitaires, que dans l'univers des loisirs [12]. Enfin dans la sphère intime, en posant l'hypothèse d'une augmentation continue des *coming out* auprès de l'entourage amical ou en famille¹¹, en parallèle à l'ensemble de ces actes publics.

En effet, le changement majeur qui semble aujourd'hui marquer la vie des homosexuels, est celui qu'ils connaissent dans l'expérience quotidienne de l'homosexualité, probablement moins cachée qu'autrefois, grâce à un élargissement des champs de tranquillité, un système de tolérance qui ne suppose ni répression, ni pendant totale acceptation.

Les revers de la tolérance : paradoxe ou inhérence ?

Ainsi dépeint, le tableau peut sembler bien idyllique. Différents éléments que nous évoquerons à présent viennent cependant l'assombrir. Au premier rang d'entre eux bien sûr, une épidémie qui a frappé plusieurs générations de gays, dont le début de reconnaissance découle en grande partie, mais qui n'a pas fini de marquer funestement l'expérience individuelle et collective des homosexuels. Les générations qui sont apparues après la grande vague épidémique auraient-elles eu la chance d'y échapper tout en bénéficiant des avancées récentes de la tolérance à l'égard des gays et des lesbiennes ? Rien n'est moins sûr, si l'on en croit les témoignages des jeunes qui aujourd'hui « entrent » dans l'homosexualité : ceux-ci semblent rencontrer les mêmes difficultés qu'autrefois¹². Bien que l'on assiste incontestablement à une transformation des représentations de l'homosexualité qui tend globalement vers une meilleure tolérance, un fond de résistance s'exprime et s'impose comme une tendance lourde. On pense non seulement aux agressions physiques qui perdurent, dont celle perpétrée contre Bertrand Delanoë est un paroxysme, mais aussi à l'homophobie¹³ ordinaire qui s'est traduite dans le champ politique, lors des débats sur le PaCS, par les très nombreuses insultes proférées publiquement contre les homosexuels par les députés de l'opposition d'alors [8].

De même, si l'on observe une amélioration de l'acceptation de l'homosexualité dans les sondages, on reste frappé par le niveau encore très élevé de réticences, à l'égard par exemple du fait que les homosexuels puissent se comporter

¹¹ Des données récentes sur le sujet existent dans les questionnaires recueillis par les deux dernières Enquêtes Presse Gay, mais elles restent inexploitées à ce jour.

¹² Sur les jeunes homosexuels, voir [29, 31, 41]. Voir également la contribution de S. Hefez dans cet ouvrage.

¹³ Pour une définition de l'homophobie, voir [6, 7, 46, 47].

publiquement comme les hétérosexuels (sans même revenir sur le rejet de l'adoption homosexuelle dont nous avons vu qu'il est considérable). En effet, dans un sondage réalisé en 1996¹⁴, 63 % des Français interrogés trouvent « plutôt choquant qu'un couple d'homosexuels s'embrasse dans un lieu public » et 36 % « qu'un couple homosexuel se tienne la main dans un lieu public ». En même temps, les manifestations ou modes de vie communautaires choquent aussi : 46 % trouvent « plutôt choquant l'existence de manifestations ou de défilés homosexuels tels que la Gay Pride » et 24 % « l'existence de bars ou de lieux de rencontres fréquentés principalement par des homosexuels ». De plus, 16 % des Français interrogés considèrent encore l'homosexualité comme « une maladie que l'on doit guérir » (contre 25 % en 1986), et 15 % comme « une perversion sexuelle à combattre » (contre 16 % en 1986). D'autre part, le sondage réalisé par la SOFRES en 2000 auprès de femmes¹⁵ montre que seules 16 % (contre 5 % en 1981) répondent que si elles apprenaient l'homosexualité de leur enfant (qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon), cela ne les gênerait pas. La réponse à la fois la plus massive et dont le taux marque le plus grand changement, « Cela me ferait de la peine mais je le/la laisserais vivre comme il/elle veut » (64 % en 2000 contre 30 % en 1981 dans le cas d'un fils, 63 % contre 29 % dans le cas d'une fille), montre que pour la majorité des femmes, l'acceptation n'irait pas sans s'accompagner de souffrance.

De nombreux indicateurs signalent que les jeunes qui se découvrent homosexuels traversent un processus toujours identique d'épreuves et de souffrances. Par exemple, les appels reçus sur la Ligne Azur témoignent de situations où semble croître la difficulté de vivre l'homosexualité (ou les pratiques homosexuelles) et les réactions homophobes auxquelles elle expose certains [34]. Par ailleurs, la difficulté du passage que doit vivre chaque homosexuel au moment de l'adolescence semble ne pas s'être amoindrie, que l'on se réfère aux courriers adressés à *Télu*, aux appels reçus sur la Ligne Azur ou aux témoignages recueillis par les associations de jeunes gays et lesbiennes. Comment expliquer ainsi que dans un contexte où un homme politique ouvertement homosexuel est élu Maire de Paris et reçoit un soutien important de l'opinion dans l'hypothèse d'une future candidature à la présidence de la République, où le candidat ouvertement homosexuel d'un *reality show* suivi par des millions d'adolescents en devient le gagnant élu par les téléspectateurs, où une sportive ouvertement homosexuelle est l'une des plus populaires de France, les jeunes et gays et lesbiennes expriment les mêmes difficultés d'acceptation de leur homosexualité ou les mêmes expériences de rejet que leurs aînés ?

À un autre niveau, un « paradoxe » apparaît également. Si l'on admet généralement que les constructions communautaires sont le produit de l'exclusion, et que la socialisation homosexuelle vient pallier la difficulté de se socialiser dans un univers hétérosexuel, comment expliquer que les évolutions légales ou sociales, censées renforcer la place des homosexuels dans la société et le droit commun, soient contemporaines d'un développement continu des espaces et des comportements « communautaires » ? Car, en effet, la simple observation de la fréquentation toujours croissante des lieux gay, de l'engagement toujours plus massif dans les associations gay et lesbiennes qui ne cessent de se multiplier, de l'affluence en constante augmentation lors d'événements

¹⁴ Sondage « Les homosexuels dans la société française », IFOP/*Le Monde*, 22 juin 1996.

¹⁵ Sondage « L'évolution des femmes depuis 20 ans », SOFRES/*Madame Figaro*, 23-24 février 2000.

communautaires tels que la *Gay Pride*, le festival de films gay et lesbiens, ou les Universités d'étés homosexuelles, oblige à relativiser les conclusions que Philippe Adam tire des résultats de l'Enquête Presse Gay [1, 2], selon lesquelles le mode de vie communautaire serait en recul, au profit d'un repli sur le couple¹⁶ et d'une socialisation mixte, non spécifiquement homosexuelle, c'est-à-dire en fait hétérosexuelle mais non hétérocentriste¹⁷.

On se trouve donc ici face à des éléments qui semblent se contredire, à des situations apparemment paradoxales. Mais de paradoxal elles n'ont que l'apparence... En effet, les signes de meilleure tolérance à l'égard de l'homosexualité ne garantissent en rien le recul des jugements ou des comportements homophobes ; à l'inverse, on peut même supposer qu'ils les renforcent ou les radicalisent dans certains cas. Il est vrai qu'il est devenu « politiquement correct » de ne plus juger négativement les homosexuels, et la loi qui finira bien par pénaliser l'injure homophobe ne fera qu'entériner ce nouvel « interdit ». Mais de même que le racisme ou l'antisémitisme n'ont pas été éradiqués par leur criminalisation, l'homophobie ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Et l'on peut faire l'hypothèse que la visibilité croissante des homosexuels alimente « paradoxalement » le maintien de l'homophobie, selon un processus presque mécanique : plus l'homosexualité devient visible, plus l'homophobie a d'occasions de s'exprimer¹⁸. De nouveau, l'attentat contre Bertrand Delanoë est l'illustration – par l'extrême – de ce processus.

Normalisation et destins homosexuels

La visibilité croissante de l'homosexualité n'augmente pas seulement les risques de susciter des réactions de rejet, elle renforce aussi un phénomène de normalisation dont elle est en partie le produit¹⁹. À chacune des occasions qu'elle a d'être montrée, l'homosexualité se dessine un peu plus nettement, mais en partie comme une fiction car ce qui est donné à voir n'est évidemment qu'une construction « publique » (souvent médiatique). Ce faisant, elle se fige et se rigidifie ; l'apparition au grand jour produit un phénomène de « naturalisation ». Et plus les contours de la catégorie homosexuelle se dessinent nettement, plus elle agit, au choix, comme refuge ou comme repoussoir. Ce faisant, elle contraint ceux qui se découvrent des attirances pour le même sexe à choisir entre deux comportements opposés : s'identifier comme homosexuel ou refuser cette identité sociale. Car la montée de la visibilité homosexuelle rend caduque la logique du « *don't ask, don't tell* » qui a longtemps garanti une relative tranquillité à certains de ceux souhaitant ne pas se positionner socialement. Aujourd'hui, la publicisation croissante de l'homosexualité rend moins facile un tel comportement, et soumet finalement à un « choix tragique » entre le refus de l'identité

¹⁶ Il ne s'agit pas ici de contester ce résultat de l'Enquête Presse Gay, mais plutôt les interprétations auxquelles il donne lieu ici. Pour une autre lecture, voir [42].

¹⁷ On perçoit d'ailleurs mal ici par quel processus défiant les lois de la sociologie une socialisation hétérosexuelle pourrait ne plus être hétérocentriste.

¹⁸ Il serait faux de voir dans notre propos un encouragement à la discrétion : nous considérons simplement la visibilité homosexuelle comme un moyen ou une étape dans un travail de « désinfectiorisation », mais en aucun cas comme un objectif à lui seul satisfaisant.

¹⁹ Il faut entendre ici le terme « normalisation » à la fois dans le sens de « standardisation » et dans celui de « régulation ».

homosexuelle ou son acceptation, celle-ci supposant un parcours socialement défini et un risque accru d'exposition à l'homophobie.

En somme, la visibilité croissante de l'homosexualité et la mise en scène du *coming out* comme étape incontournable de la carrière homosexuelle limite le choix des identifications possibles : d'un côté l'hétérosexualité, de l'autre l'homosexualité. Plus que jamais, les situations intermédiaires deviennent impossibles, comme en témoigne l'invisibilité persistante de ceux qui se reconnaissent comme bisexuels [20]. Ceux qui souhaiteraient pratiquer l'homosexualité sans en faire une identité officialisée auprès de l'ensemble de leur entourage, comme les scénarios de l'homosexualité brossés par les médias au travers principalement de reportages et de témoignages savamment sélectionnés et calibrés indiquent que cela doit être fait, doivent s'aligner sur la catégorie sociale de l'hétérosexualité, car tout semble se passer comme si les pratiques homosexuelles devaient entraîner une révélation totale et une mise en adéquation avec le choix de vie et l'identité sociale endossée²⁰.

Ainsi, un jeune qui se découvre aujourd'hui des attirances homosexuelles le vit sous la forme d'une tension, car l'accroissement de la visibilité de l'homosexualité non seulement ne fait pas disparaître l'homophobie dont notre jeune éprouve toute la prégnance, quand bien même il aurait la chance de ne pas avoir été « repéré » et soumis à l'injure [21], mais le soumet de surcroît à l'injonction du *coming out*. Plus que jamais, « la volonté de savoir » [25] menace les homosexuels qui se découvrent tels. En effet, le parcours homosexuel scénarisé aujourd'hui par tous ceux qui, dans l'espace public, livrent leur version des faits (on pense en particulier aux cas exemplaires des participants aux *reality shows*), n'échappe jamais à la contrainte incontournable du *coming out*. Et c'est même comme l'outil de la libération par excellence qu'il est dépeint par beaucoup aujourd'hui. Le *coming out* doit être intégral : révélation à ses amis tout d'abord, caractérisés par une proximité générationnelle (mais cela reste sans doute le plus facile à faire et le plus fréquemment fait), révélation à ses parents ensuite, puis plus largement à sa famille (grands-parents, etc.) et, à un ultime niveau, dans son milieu professionnel. Bien entendu, le *coming out* médiatique a l'avantage de cumuler l'ensemble des autres formes, tout en parant celui qui s'y livre des attributs du héros. En même temps, l'injonction du *coming out* n'annule en rien la difficulté qui perdure à s'y livrer – qui en fait un véritable « rite d'institution » –, conduisant dans bien des cas à se satisfaire de réactions dont l'homophobie n'est qu'euphémisée²¹.

Une fois passée l'épreuve initiatique du *coming out*, à quelles trajectoires sociales la société voue-t-elle les homosexuels ? Ici encore, les scénarios disponibles sont en nombre limité. Une fois « sorti du placard », l'homosexuel cherchera bien souvent la voie d'une socialisation secondaire, c'est-à-dire d'une socialisation homosexuelle, qui pourra s'opérer notamment au sein des associations gay et

²⁰ Plus que les résultats de l'Enquête Presse Gay, ceux de l'enquête ACSF (Analyse des Comportements Sexuels des Français) montrent combien les pratiques homosexuelles débordent largement le cadre de l'homosexualité exclusive ou identitaire [35, 36].

²¹ Ainsi, le fait que la majorité des mères apprenant l'homosexualité de leur enfant ne chercheraient pas à le faire changer mais éprouveraient de la peine, peut être compris à la fois comme une conséquence de l'intériorisation de la norme homophobe, mais aussi comme l'exercice involontaire et indirect d'une violence symbolique qui procède de la même norme (parce que l'enfant connaît cette réaction au moins par anticipation d'où la difficulté du *coming-out*).

lesbiennes, soutenues dans ce sens par l'État en raison des exigences de la prévention contre le sida²².

Un second élément peut être considéré comme déterminant du statut social des homosexuels à l'heure actuelle : le statut matrimonial. Les débats sur le PaCS ont permis l'émergence dans l'espace public d'une visibilité du couple homosexuel qui, à la suite des situations intolérables engendrées par l'épidémie de sida²³, a pu bénéficier d'une reconnaissance légale et sociale avec, comme revers immédiat, l'expression publique, virulente et parfois haineuse d'une hostilité à cette reconnaissance, et comme contrepartie, une délégitimation des comportements non conformes au scénario douloureusement consenti par la communauté nationale.

En effet, il faut souligner tout d'abord combien la semi-reconnaissance du PaCS a été acquise au prix d'un déferlement de prises de position homophobes ou hétérosexistes, allant de manifestations de rue où l'on vouait « les pédés au bûcher » aux déclarations de députés de droite²⁴, en passant par les « expertises » médiatiques de chercheurs en sciences sociales opposés aux avancées légales [5, 22, 23]. De plus, selon le point de vue que l'on adopte, on insistera davantage sur les avancées que représente l'adoption du PaCS ou sur les inégalités que crée le refus du mariage et de l'adoption, et ce en dépit de situations concrètes d'éducation d'enfants par des couples d'hommes ou de femmes. Ensuite, le phénomène de normalisation de l'homosexualité consécutif de cette semi-reconnaissance de la conjugalité gay et lesbienne a produit, dans les comportements comme dans les représentations publiques, une stéréotypisation de l'image du couple homosexuel, s'opposant au statut du célibataire qui fréquente les *backrooms* et pratique une sexualité multipartenaire. En effet, à la même période, le débat médiatique s'emballait autour d'un retour du risque chez les gays [28], confirmé quelques mois plus tard par les résultats de l'Enquête Presse Gay [3]²⁵. La question du sida et de la gestion différentielle des risques resurgit ici, pour s'affirmer comme un enjeu central dans l'expérience et la condition des homosexuels dans la société française aujourd'hui. Et sans doute, le développement d'une sexualité multipartenaire et parfois non protégée doit-il être compris en partie comme un phénomène de résistance à la normalisation de l'homosexualité.

Si l'on synthétise les éléments qui caractérisent le cadre normatif dominant de l'homosexualité et les étapes biographiques promises par les scénarios que construisent les représentations publiques et principalement médiatiques de l'homosexualité aujourd'hui, on peut sans doute percevoir un sens différent à l'investissement massif dans la sexualité et, pour certains, au refus des normes préventives. Les homosexuels qui ont survécu à la vague épidémique ayant terrassé plusieurs générations d'entre eux savent néanmoins qu'ils ne connaîtront jamais une existence sans sida, c'est-à-dire qu'ils ne vivront jamais dans un environnement social débarrassé du VIH, en raison de sa prévalence dans

²² Sur ce thème, voir [39], ainsi que la contribution de Pierre-Olivier de Busscher dans cet ouvrage.

²³ Nous pensons bien sûr aux différentes formes de non-droit et d'exclusion auxquelles ont été exposés de nombreux hommes à la mort de leur compagnon.

²⁴ Pour un exemple récent de prise de position « intellectuelle » ou « politique » discréditant à la manière « douce » la revendication à l'égalité des homosexuels, voir [27].

²⁵ Pour une lecture critique de la première analyse des résultats de l'Enquête Presse Gay 2000 [3], voir [16].

cette population²⁶ et de l'absence de perspective d'éradication du virus. Ceux qui ont fait le choix d'une identité homosexuelle, notamment en passant par l'épreuve initiatique du *coming out*, auxquels n'est donc reconnu que partiellement un possible statut conjugal et surtout auxquels est encore socialement interdite la « reproduction », n'ont assurément pas le même rapport à l'avenir que les hétérosexuels qui, par l'institution du mariage et de la famille, conçoivent leur destin au travers de la transmission inter-générationnelle ; ce constat s'impose indépendamment de l'adhésion ou non à la revendication de l'homoparentalité. Le rapport spécifique des homosexuels au risque de transmission du VIH pourrait-il ne pas s'en trouver affecté ? La situation ainsi dépeinte laisse entrevoir la difficulté à concilier les normes socialement prescrites aux homosexuels : l'incitation à dire son homosexualité en dépit du risque d'exposition à l'homophobie, l'incitation à la conjugalité en dépit de sa reconnaissance partielle, l'incitation à se protéger du sida en dépit de l'impossibilité de se projeter dans l'avenir sur un mode équivalent à celui des hétérosexuels (par la transmission inter-générationnelle en particulier). On comprend mieux ainsi que certains modes de vie privilégient l'investissement dans la sexualité, en tant qu'espace d'accomplissement (le seul disponible ?), quitte à pondérer la préoccupation du risque de transmission du VIH, c'est-à-dire à ne plus privilégier la protection face au sida au détriment de l'accomplissement sexuel²⁷.

À ce stade, la lecture faite ici de la situation actuelle des homosexuels dans la société française suggère la nécessité de questionner une nouvelle fois le rôle souvent jugé libérateur du *coming out*, en posant une question cruciale à laquelle l'Enquête Presse Gay permettra peut-être de répondre un jour : à quel sort prédestine finalement l'annonce de son homosexualité ? Le *coming out* voue-t-il à une trajectoire qui permettra la projection dans le futur par un accomplissement au sein du couple – éventuellement reconnu par le PaCS –, ou au contraire à une reconnaissance toujours incomplète interdisant l'investissement dans l'avenir et altérant par-là même le rapport au risque de transmission du VIH, auquel les homosexuels savent qu'ils seront toujours confrontés, de même qu'à la réalité sociale du sida, pour former ce que Michael Pollak nommait un « *groupe de destin* » [40] ?

D'une domination l'autre

En conclusion, nous souhaiterions ouvrir sur de nouvelles questions. Nous l'avons vu, l'homophobie aujourd'hui demeure et ne souffre pas de la visibilité homosexuelle ; elle y trouve au contraire une cible mieux dessinée. Mais cette équation reste fort schématique et l'on doit ici non pas la nuancer mais la compléter d'une hypothèse faisant intervenir une variable dépendante. La visibilité homosexuelle n'a pas partout les mêmes chances de susciter l'homophobie. En l'occurrence, la division la plus déterminante n'est-elle pas celle qui sépare les classes sociales, les personnes appartenant aux catégories défavorisées ayant plus de probabilités de se trouver exposées à l'homophobie, dans leur propre milieu, que les personnes appartenant aux classes supérieures ? Ceci expliquerait très probablement pourquoi l'on retrouve moins de pratiques homosexuelles

²⁶ Voir l'article de R. Pinget *et al.* dans cet ouvrage.

²⁷ Sur la hiérarchisation différentielle des risques et la place qu'y occupe celui qui concerne le VIH, voir [19].

déclarées dans les catégories sociales défavorisées que dans les autres [35, 36]. En outre, cela ne suggère-t-il pas que la haine de classe a toutes les chances de renforcer les comportements homophobes, en particulier lorsque s'y surajoutent des considérations religieuses²⁸ ?

Cependant, introduire la variable des inégalités sociales ou des différences de classes pour rendre compte plus finement des déterminants de l'homophobie ne suffit pas. En effet, l'infériorisation des homosexuels semble découler d'une inégalité plus fondamentale, ancienne et répandue, pour ne pas dire universelle : cette différence fondamentale est celle qui sépare les hommes et les femmes, sous la forme d'une division sociale hiérarchisée des genres, bien entendu défavorable aux femmes, que l'on peut encore nommer avec les théoriciennes féministes des années 1970, ou plus récemment avec Pierre Bourdieu, la « *domination masculine* » [11, 32, 33]. En fait, ce n'est pas « *l'ordre symbolique* » articulant différence des sexes et différence des générations que vient bouleverser la reconnaissance de l'homosexualité, mais bien plutôt l'institutionnalisation de l'hétérosexualité comme seule forme d'union conjugale légitime, en tant qu'elle est, dans notre société, le dispositif qui garantit la perpétuation de la domination des hommes sur les femmes.

Et sans doute n'est-ce pas un hasard si la frange la plus contestataire du mouvement homosexuel redécouvre aujourd'hui ses classiques et, après plusieurs années au cours desquelles ont été tentées l'affirmation de l'identité gay puis sa contestation par le mouvement *queer* [9], en arrive à re-définir comme cible de son combat l'hétérosexualité en tant qu'elle est un « *régime politique* » [48], pour reprendre les termes d'une expression énoncée il y a plus de vingt ans par l'une des principales théoriciennes de la domination hétérosexuelle, Monique Wittig [10]. Car au fond, si l'on veut en finir tant avec l'homophobie qu'avec l'injonction du *coming out* et l'assignation des homosexuels au destin de la semi-reconnaissance, c'est ni plus ni moins l'ordre hétérosexuel dominant lui-même qu'il faudrait voir disparaître. Toute la question reste de savoir ce qui pourrait alors le remplacer... redonnant une évidente actualité à l'appel à la créativité que M. Foucault exprimait peu avant sa mort lorsqu'il soulignait la nécessité de « *s'acharner à être gay* » ([26], p. 295).

²⁸ De manière liée, et sans qu'il soit possible ici d'aborder plus longuement le sujet avec les précautions qu'il impose, il serait grand temps de s'interroger sur les relations entre le racisme et l'homophobie, et de répondre en particulier à la question suivante : les processus d'exclusion sociale génèrent-ils en retour, chez ceux qui en sont victimes, des dispositions à la discrimination d'autres catégories d'exclus ? Sur cette question, concernant plus précisément la situation des minorités ethniques en Amérique du Nord, voir [17].

Références bibliographiques

1. Adam P. Bonheur dans le ghetto ou bonheur domestique ? : enquête sur l'évolution des expériences homosexuelles. *Actes de la recherche en sciences sociales* 1999 ; 128 : 56-67.
2. Adam P. Lutte contre le sida, PaCS et élections municipales : l'évolution des expériences homosexuelles et ses conséquences politiques. *Sociétés Contemporaines* 2001 ; 41-42 : 83-110.
3. Adam P, Hauet E, Caron C. *Recrudescence des prises de risques et des MST parmi les gays : résultats préliminaires de l'Enquête Presse Gay 2000*. Rapport InVS/ANRS/DGS, mars 2001.
4. Bach-Ignasse G. La difficile dépénalisation de l'homosexualité, 1978-1982. *Triangul'ère* 2002 ; 3 : 39-41.
5. Borrillo D, Fassin E, Iacub M. *Au-delà du PACS : l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*. Collection *Politique d'aujourd'hui*. Paris : PUF, 1999.
6. Borrillo D, Lascoumes P. *L'homophobie, comment la définir, comment la combattre ?* Paris : ProChoix, 1999.
7. Borrillo D. *L'homophobie*. Collection *Que sais-je ?* Paris : PUF, 2000.
8. Borrillo D, Lascoumes P. *Amours égales ? : le Pacs, les homosexuels et la gauche*. Collection *Sur le vif*. Paris : La Découverte, 2002.
9. Bourcier MH. *Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Collection *Modernes*. Paris : Balland, 2001.
10. Bourcier MH, Robichon S. *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes : autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig*. Paris : Éditions gais et lesbiennes, 2002.
11. Bourdieu P. *La domination masculine*. Collection *Liber*. Paris : Éditions du Seuil, 1998.
12. Broqua C, Fillieule O. Les mouvements homosexuels. In : Crettiez X, Sommier I, eds. *La France rebelle : tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*. Paris : Michalon, 2002 : 441-55.
13. Broqua C. Outing. In : Tin LG, ed. *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris : PUF, 2003 : 300-3.
14. De Busscher PO. Le monde des bars gais parisiens : différenciation, socialisation et masculinité. *Journal des Anthropologues* 2000 ; 82-83 : 235-49.
15. De Busscher PO, Thiaudière C. Le PaCS : un progrès social ou une avancée de l'État ? *Mouvements : sociétés, politique, culture* 2000 ; 8 : 48-53.
16. De Busscher PO, Broqua C. Évolutions récentes de la sexualité des gays en France : apports et limites d'une enquête. *Transcriptase* 2001 ; 91 : 29-34.
17. De Busscher PO. Amérique du Nord. In : Tin LG, ed. *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris : PUF, 2003 : 21-6.
18. Defert D. L'homosexualisation du sida. *Gai Pied Hebdo* 1990 ; 446 : 61-3.
19. Delor F. *Séropositifs : trajectoires identitaires et rencontres du risque*. Collection *Logiques sociales*. Paris : L'Harmattan, 1997.
20. Deschamps C. *Le miroir bisexuel : une socio-anthropologie de l'invisible*. Collection *Modernes*. Paris : Balland, 2002.
21. Éribon D. *Réflexions sur la question gay*. Paris : Fayard, 1999.

22. Fassin E. Le savant, l'expert et le politique. *Genèses : sciences sociales et histoire* 1998 ; 32 : 156-69.
23. Favret-Saada J. La-pensée-Lévi-Strauss. *Journal des Anthropologues* 2000 ; 82-83 : 53-70.
24. Fillieule O. Gay Pride. In : Éribon D, ed. *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*. Paris : Larousse, 2003.
25. Foucault M. *La volonté de savoir*. Collection *Bibliothèque des histoires*. Paris : Gallimard, 1976.
26. Foucault M. Entretien avec Michel Foucault (1982). In : Foucault M. *Dits et écrits : tome IV (1980-1988)*. Paris : Gallimard, 1994.
27. Grossmann R, Miclo F. *La République minoritaire : contre le communautarisme*. Paris : Michalon, 2002.
28. Le Talec JY. *Le risque du sexe, entre rumeur et réalité : la prévention de la transmission du VIH chez les homosexuels masculins, état des lieux du dispositif à Paris, établi entre janvier et juillet 2000*. Rapport SOS Habitat et Soins/DDASS de Paris, septembre 2000.
29. Lhomond B. Attirance et pratiques homosexuelles. In : Lagrange H, Lhomond B, eds. *L'entrée dans la sexualité : le comportement des jeunes dans le contexte du sida*. Collection Recherches. Paris : La Découverte, 1997 : 183-226.
30. Lhomond B, Michaels S. Homosexualité/hétérosexualité : les enquêtes sur les comportements sexuels en France et aux USA. *Journal des Anthropologues* 2000 ; 82-83 : 91-111.
31. Lhomond B, Michaels S, Levinson S, Mailloux M. *Jeunes et sexualités*. Rapport DGS/Ministère de la Jeunesse et des Sports/Centre Gai et Lesbien, janvier 2003.
32. Mathieu NC. *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*. Collection *Les Cahiers de l'Homme*. Paris : Éditions de l'EHESS, nouvelle série XXIV, 1985.
33. Mathieu NC. *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Côté-femmes, 1991.
34. Mendès-Leite R, Proth B, De Busscher PO. *Chroniques socio-anthropologiques au temps du sida : trois essais sur les (homo)sexualités masculines*. Collection *Sexualité humaine*. Paris : L'Harmattan, 2000.
35. Messiah A, Mouret-Fourme E. Homosexualité, bisexualité : éléments de socio-biographie sexuelle. *Population* septembre-octobre 1993 ; 48 (5) : 1353-80.
36. Messiah A. Homosexualité, bisexualité : nombre de partenaires, caractéristiques socio-démographiques et pratiques sexuelles. In : Bajos N, Bozon M, Ferrand A, Giami A, Spira A, eds. *La sexualité au temps du sida*. Collection *Sociologie d'aujourd'hui*. Paris : PUF, 1998 : 235-52.
37. Minc A. *Épîtres à nos nouveaux maîtres*. Paris : Grasset, 2003.
38. Mossuz-Lavau J. *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*. Collection *Documents Payot*. Paris : Payot, 1991.
39. Pinell P, Broqua C, De Busscher PO, Jauffret M, Thiaudière C. *Une épidémie politique : la lutte contre le sida en France (1981-1996)*. Collection *Science, histoire et société*. Paris : PUF, 2002.
40. Pollak M. *Les homosexuels et le sida : sociologie d'une épidémie*. Collection *Leçons de choses*. Paris : Métailié, 1988.
41. Schiltz MA. Parcours de jeunes homosexuels dans le contexte du VIH : la conquête de modes de vie. *Population* 1997 ; 6 : 1485-538.

42. Schiltz MA. Un ordinaire insolite : le couple homosexuel. *Actes de la recherche en sciences sociales* 1998 ; 125 : 30-43.
43. Sibalis M. L'histoire d'une Gay Pride 1977-2001. *Triangul'ère* 2001, 2 : 611-6.
44. Sibalis M. Les origines de l'ordonnance du 6 août 1942 et du « délit d'homosexualité ». *Triangul'ère* 2002 ; 3 : 31-4.
45. Tamagne F. *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*. Collection *Univers historique*. Paris : Éditions du Seuil, 2000.
46. Tin LG. *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris : PUF, 2003.
47. Welzer-Lang D, Dutey P, Dorais M. *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*. Montréal : VLB Éditeur, 1994.
48. Wittig M. *La pensée straight* (1992). Collection *Modernes*. Paris : Balland, 2001.